

Numéro	DL211222-CLM01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Autres domaines de compétences des communes	
Objet	Adhésion de la commune au contrat de sécurité intégrée	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 20 janvier 2022 à l'Illiade

L'an deux mil vingt-deux le vingt janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Elisabeth DREYFUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Monsieur Ahmed KOUJIL ayant donné procuration à Madame Lisa GALLER
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Monsieur Arnaud DESCHAMPS ayant donné procuration à Madame Bénédicte LELEU
- Monsieur Soufiane KOUJIL ayant donné procuration à Madame Davina DABYSING

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	14 janvier 2022
Date de publication délibération :	25 janvier 2022
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	25 janvier 2022

IV. ADHÉSION DE LA COMMUNE AU CONTRAT DE SÉCURITÉ INTÉGRÉE

L'Etat, poursuivant l'objectif de développer le continuum de sécurité grâce à un partenariat local renforcé, propose aux collectivités de s'engager, à partir d'un diagnostic partagé sur l'état de la délinquance, dans un contrat de sécurité intégrée (CSI) pour une période de 5 ans.

Le présent CSI, proposé par la Préfecture du Bas-Rhin, qui s'inscrit dans la circonscription de sécurité publique de Strasbourg représentant 404 374 personnes, devrait concerner les communes Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim, Hœnheim, Lingolsheim, Ostwald et Illkirch-Graffenstaden.

L'Etat et ces communes prennent ainsi l'engagement, au titre de la sécurité du quotidien, de renforcer leurs moyens respectifs tant sur le plan humain que matériel, mais également dans le cadre de la mise en œuvre d'actions préventives et de renforcement des partenariats existants dans les domaines suivants :

- Sécurité intérieure
- Justice
- Prévention de la délinquance
- Politique de la ville
- Education nationale
- Lutte contre la radicalisation et le séparatisme

Les actions conduites seront évaluées annuellement à l'occasion d'un comité de pilotage organisé par la Préfecture.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat de sécurité intégrée ci-annexé ainsi que tous les actes et pièces y afférents.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à la majorité, la présente délibération.**

Pour : **29** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUUX Rémy

Contre : **6** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINÉ Séverine, DESCHAMPS Arnaud

Pour extrait conforme

Le Maire

Thibaud PHILIPPS

